

2 juillet 2020

**PAR COURRIEL ET SDÉ**

Me Véronique Dubois  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bur. 255  
Montréal, QC, H4Z 1A2

**DOSSIER :** R-4110-2019 – HQD – Demande d'approbation du plan  
d'approvisionnement 2020-2029

**OBJET :** Appui à la proposition du ROÉÉ de déposer sa preuve en deux  
temps

---


Chère consœur,

Le RNCREQ a pris connaissance de la lettre du ROÉÉ datée du 2 juillet, dans laquelle il demande des directives à la Régie afin d'assurer le respect du droit de préparer et déposer sa preuve à la lumière de toute la preuve d'Hydro-Québec.

Comptant aussi parmi ses sujets d'intervention les enjeux liés à Hilo et aux Îles-de-la-Madeleine, le RNCREQ se retrouve dans la même situation que le ROÉÉ à l'égard de la préparation de sa preuve sur ces sujets.

La proposition du ROÉÉ de déposer sa preuve en deux temps nous apparaît raisonnable et adaptée aux circonstances. Si la Régie accueille cette proposition, le RNCREQ lui demande de bien vouloir lui permettre de s'en prévaloir également.

Veillez accepter, chère consœur, nos salutations distinguées,



Prunelle Thibault-Bédard